



COMMISSION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 7.12.2011  
COM(2011) 837 final

ANNEXE

**COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU  
CONSEIL**

**Préparation du cadre financier pluriannuel concernant le financement de la coopération  
de l'UE en faveur des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et des pays et  
territoires d'outre-mer pour la période 2014-2020 (11e Fonds européen de  
développement)**

{SEC(2011) 1459 final}

{SEC(2011) 1460 final}

## FICHE FINANCIÈRE SIMPLIFIÉE: ÉVALUATION DE L'INCIDENCE DU 11<sup>E</sup> FED SUR LE TITRE V

### Dénomination de la proposition/de l'initiative

Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Préparation du cadre financier pluriannuel concernant le financement de la coopération de l'UE en faveur des ACP et des PTOM pour la période 2014-2020 (11<sup>e</sup> Fonds européen de développement)

### 1. INCIDENCE FINANCIÈRE ESTIMÉE DE LA PROPOSITION/DE L'INITIATIVE

#### Incidence estimée sur les dépenses du titre V

Rubrique du cadre financier pluriannuel:	5	«Dépenses administratives»						
En millions d'euros (à la 3 <sup>e</sup> décimale)								
	Année N 2014	Année N+1 2015	Année N+2 2016	Année N+3 2017	Année N+4 2018	Année N+5 2019	Année N+6 2020	TOTAL
DG: DEVCO								
• Ressources humaines	83,352	82,507	81,664	80,824	80,824	80,824	80,824	570,821
• Autres dépenses administratives	4,657	4,558	4,513	4,480	4,480	4,479	4,480	31,646
<b>TOTAL DG DEVCO</b>	<b>88,009</b>	<b>87,065</b>	<b>86,178</b>	<b>85,304</b>	<b>85,304</b>	<b>85,304</b>	<b>85,304</b>	<b>602,468</b>
<b>TOTAL des crédits pour la RUBRIQUE 5 du cadre financier pluriannuel</b>								
		(Total engagements = Total paiements)						
	88,009	87,065	86,178	85,304	85,304	85,304	85,304	602,468

Remarque: le projet d'accord interne relatif au 11<sup>e</sup> Fonds européen de développement prévoit que le FED couvre certaines dépenses d'appui liées à la programmation et à la mise en œuvre du FED.

## 2. BESOINS ESTIMES EN RESSOURCES HUMAINES

- . -  La proposition/l'initiative n'engendre pas l'utilisation de ressources humaines  
 -  La proposition/l'initiative engendre l'utilisation de ressources humaines, comme expliqué ci-après:

*Estimation à exprimer en valeur entière (ou au plus avec une décimale)*

	Année N	Année N+1	Année N+2	Année N+3	Année N+4 2018	Année N+5 2019	Année N+6 2020
<b>• Emplois du tableau des effectifs (postes de fonctionnaires et d'agents temporaires)</b>							
XX 01 01 01 (au siège et dans les bureaux de représentation de la Commission)	199,0	197,0	195,1	193,1	193,1	193,1	193,1
XX 01 01 02 (en délégation)	237,16	234,74	232,32	229,90	229,90	229,90	229,90
XX 01 05 01 (recherche indirecte)							
10 01 05 01 (recherche directe)							
<b>• Personnel externe (en équivalent temps plein - ETP)<sup>1</sup></b>							
XX 01 02 01 (AC, END, INT de l'enveloppe globale)	13,4	13,3	13,2	13,0	13,0	13,0	13,0
XX 01 02 02 (AC, AL, END, INT et JED dans les délégations)							
<b>XX 01 04 yy<sup>2</sup></b>							
	- au siège <sup>3</sup>						

<sup>1</sup> AC = agent contractuel; INT = intérimaire; JED = jeune expert en délégation; AL = agent local; END = expert national détaché.

<sup>2</sup> Sous le plafond de personnel externe sur crédits opérationnels (anciennes lignes «BA»).

<sup>3</sup> Essentiellement pour les Fonds structurels, le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) et le Fonds européen pour la pêche (FEP).

	- en délégation							
<b>XX</b> 01 05 02 (AC, END, INT sur recherche indirecte)								
10 01 05 02 (AC, END, INT sur recherche directe)								
Autre ligne budgétaire (à spécifier)								
<b>TOTAL</b>		<b>449,62</b>	<b>445,08</b>	<b>440,55</b>	<b>436,05</b>	<b>436,05</b>	<b>436,05</b>	<b>436,05</b>

**XX** est le domaine politique ou le titre concerné.

Les besoins en ressources humaines seront couverts par les effectifs de la DG déjà affectés à la gestion de l'action et/ou redéployés en interne au sein de la DG, complétés le cas échéant par toute dotation additionnelle qui pourrait être allouée à la DG gestionnaire dans le cadre de la procédure d'allocation annuelle et à la lumière des contraintes budgétaires existantes.